



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2021-084

PUBLIÉ LE 21 MAI 2021

Sommaire

PREFECTURE des DEUX SEVRES / Bureau des élections et de l'administration générale

79-2021-05-20-00001 - Arrêté modificatif portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département - arrondissement de NIORT (14 pages)

Page 3

PREFECTURE des DEUX SEVRES / SCS

79-2021-05-21-00001 - Arrêté de dérogation au repos hebdomadaire dominical du 21 mai 2021 (2 pages)

Page 18

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2021-05-20-00001

Arrêté modificatif portant nomination des
membres des commissions de contrôle chargées
de la régularité des listes électorales dans les
communes du département - arrondissement de
NIORT



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des élections, de l'immigration et de
l'intégration
Bureau des élections et de l'administration générale

**Arrêté modificatif portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité
des listes électorales dans les communes du département
arrondissement de Niort**

RAA : n°

Le Préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 janvier 2020 nommant M. Emmanuel AUBRY,
Préfet des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2021 modifié portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Niort ;

Vu la proposition du maire de la commune de Vouillé ;

Vu la proposition du maire de la commune de Saint-Gelais ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les annexes I et II à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifié portant nomination des membres des
commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de
l'arrondissement de Niort sont remplacées par les annexes I et II jointes au présent arrêté (les modifications
sont portées en caractère gras).

Article 2 : Les dispositions des articles 1 et de 2 de l'arrêté susvisé demeurent inchangées.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés,
chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes
administratifs de la préfecture de Niort.

Fait à Niort, le **20 MAI 2021**

Pour le Préfet, et par délégation
La Secrétaire générale de la préfecture,

Anne BARETAUD

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE DE MANIÈRE IMPERSONNELLE À L'ADRESSE SUIVANTE :
MONSIEUR LE PRÉFET DES DEUX-SÈVRES – BP 70000 – 79099 NIORT CEDEX 09
Internet : www.deux-sevres.gouv.fr

annexe I à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifiée le 20 mai 2021

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
AIGONDIGNE	3-CELLES-SUR-BELLE	NOIZET Michel suppléant : DAGUTS Karine	VILLANNEAU Pierre RISTOR Guy	GUERIN Bernadette suppléant : BERTHONNEAU Michel
ALLOINAY	8-MELLE	MINOT Daniel suppléant : VINCELOT Dolorès	ROCHEFORT Marc suppléant : SICOT Jean-Claude	LAMY James suppléant : GORNARD Daniel
AMURE	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	MOULIN Méline suppléant :	BIRAUD Gislaïne suppléant :	GATARD Francis suppléant :
ARCAIS	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	BARRE Yannick suppléant : ANDRE Catherine	BEAU Ginette suppléant :	GEINCHELEAU Micheline suppléant :
ASNIERES-EN-POITOU	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	GAUDINEAU Huguette suppléant :	PAILLAUD Emilienne suppléant :	BOISSEAU Nadège suppléant :
AUBIGNE	8-MELLE	BOUQUET Patrice suppléant :	MICHENEAU Anick suppléant :	GATINEAU André suppléant :
AUGE	15-SAINT-MAIXENT-LECOLE	BOINOT Mickaël suppléant : GENEAU Patrick	TRAVERS Marie-Françoise suppléant :	NAUDIN Claude suppléant :
AVON	3-CELLES-SUR-BELLE	DEMARBRE Karine suppléant :	VALLEE Laurence suppléant :	LEVEQUE Véronique suppléant :
BEAUSSAIS-VITRE	3-CELLES-SUR-BELLE	MADIER Sabrina suppléant :	MARTIN Yannick suppléant :	INGRAND Jean-Michel suppléant : VIGNAULT Michel
BOUGON	3-CELLES-SUR-BELLE	LUSSEAULT Samuel suppléant : AUZANNET Laure	SAUVAGET Guy suppléant :	BOILEDIEU Jean-Claude suppléant :
LE BOURDET	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	PHELIPPEAU Denis suppléant : BOUTEILLER Julien	BOISSEAU Bernard suppléant :	BOUREAU Cyril suppléant :
BRIEUIL-SUR-CHIZE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	NEAU Claude suppléant : NEAU Michel	GUERINEAU Sylvie suppléant :	PICARD Alain suppléant :

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
BRULAIN	14-PLAINE NIORTAISE	MARSIN Anne-Lise suppléant : VINATIER-ROCHE Bertrand suppléant :	MOINARD Guy suppléant : GIRARD Jean-Philippe suppléant :	FAZILLEAU Jean-Pierre suppléant : MARTIN Cosette suppléant :
CAUNAY	8-MELLE	POILLOT Francine suppléant :	MERCIER Jean-Claude suppléant :	SAINTIER Pascal suppléant :
LA-CHAPELLE-POUILLOUX	8-MELLE	POILLOT Francine suppléant :	MERCIER Jean-Claude suppléant :	SAINTIER Pascal suppléant :
CHEF-BOUTONNE	8-MELLE	GRIFFAULT Francis suppléant : COIRAULT Patrick	NEUILLE Daniel suppléant :	CHATAIN René suppléant : JEANNOT Claudette
CHENAY	3-CELLES-SUR-BELLE	VEILLON Malory suppléant : BAUDOIN Eric BERNIER Serge suppléant :	TROCHON Claudette suppléant : BERNARD Marinette NOCQUET Philippe suppléant :	MEDELLI Jacqueline suppléant : MOREAU Jack suppléant :
CHERIGNE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	BERNIER Serge suppléant :	NOCQUET Philippe suppléant :	MOREAU Jack suppléant :
CHERVEUX	1-AUTIZE-EGRAY	BROSSEAU Alain suppléant : ROGER Katia	SIBILEAU Danièle suppléant : CORDEAU François	SAINT-MARTIN David suppléant : VOYER Mathilde
CHEY	3-CELLES-SUR-BELLE	BONNIFAIT Pascale suppléant :	BABIN Nadine suppléant :	OLIVIER Serge suppléant :
CHIZE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	BOUTEILLER Serge suppléant :	RENAUDIN Aline suppléant :	GAUFICHON Josiane suppléant :
CLUSSAIS-LA-POMMERAIE	8-MELLE	NOCQUET Nora suppléant :	BOUCHET Nicole suppléant :	TOURANCHEAU Jean-Pierre suppléant :
COULON	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	SABOURIN François suppléant : RICHARD Stéphane JACCARD Claude suppléant :	CHALLET Jean-Paul suppléant : LARGEAU Nelly LABARDE Patrick suppléant :	GRASSET Michel suppléant : GROLLEAU Pierre POUGNAUD Chantal suppléant :
COUTURE D'ARGENSON	8-MELLE	JACCARD Claude suppléant :	LABARDE Patrick suppléant :	POUGNAUD Chantal suppléant :

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
ENSGINE	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	PAJOT Nicole suppléant :	BOUSSIQUET Joëlle suppléant :	TERRASSON Claudette suppléant :
EPANNES	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	SALLARES Nicolas suppléant :	DELANNOY Tanguy suppléant :	RENNESSON Martine suppléant :
EXIREUIL	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	SEIGNEURET Julien suppléant :	LABASSE Marcel suppléant :	ROUX Michel suppléant :
EXOUDUN	3-CELLES-SUR-BELLE	BERGER Carole suppléant : ROSSARD Sonia	DUPUIS Claude suppléant :	PROVOT Daniel suppléant :
FONTENILLE-SAINT-MARTIN D'ENTRAIGUES	8-MELLE	GAUTIER Manuel suppléant : MICHENEAU François	HAYE Hélène suppléant : GIBEAUX Francis	FOURNIER Nelly suppléant :
FONTVILLIE	8-MELLE	FICHET Pierre suppléant : POUPINOT Isabelle	BOUCHAUD Geneviève suppléant : PUYGRANIER Yves	BERNARD Jean-Noël suppléant :
LES FOSSES	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	BARONNET Sébastien suppléant : DOMBROWSKY Sylvie	DUBREUIL Marie-Adèle suppléant : DUBOIS Rémy	DUBRAY Danièle suppléant :
LA FOYE-MONJAUULT	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	METAIS Patricia suppléant :	COYAULT Marie-Claude suppléant :	BONNAUD Michel suppléant :
FRANCOIS	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	DROUET Michel suppléant : ROCHETEAU Emmanuel	SONNARD Josette suppléant : ROBIN Gérard	TISSERAND Jean-Louis suppléant : AUGER Catherine
FRESSINES	3-CELLES-SUR-BELLE	RULLIER David suppléant : GIRAUD Arnaud	CHAIGNEAU Michel suppléant : SUIRE Annick	THOMAS Annick suppléant :
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	DIE Charlène suppléant :	GAUTIER Dany suppléant : GRELARD Marcel	PEDROLA Martine suppléant : BODU Hugues
GERMOND-ROUVRE	1-AUTIZE-EGRAY	FILLON Florbela suppléant : AZZOPARDI Frédéric	RENAULT Jean-Claude suppléant :	GAUTHIER Alain suppléant :

annexe I à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifiée le 20 mai 2021

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
GRANZAY-GRIPT	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	ROBIN-BUREAU Vincent suppléant :	POMMIER Micheline suppléant :	BARRAULT Guyline suppléant :
JUILLE	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	BONHEME Enguerran suppléant :	JOUANNET Gaétane suppléant :	TERRASSON Colette suppléant :
JUSCORPS	14-PLAINE NIORTAISE	RIVET Damien suppléant : PIQUEREAU Francis	PORCHER Brigitte suppléant : NESTE Angélique	AUTIN Dominique suppléant :
LEZAY	3-CELLES-SUR-BELLE	BERLAND Philippe suppléant : GEMOT Olivier	JANCHE Marylène suppléant : MAGNAIN Christian	PROUST Brigitte suppléant :
LIMALONGES	8-MELLE	DESCHAMPS Valérie suppléant : GUILLAUD Philippe	BOUSSER Albert suppléant : JOLY Philippe	SILLARD Marie-Hélène suppléant :
LORIGNE	8-MELLE	BEAUCHAMP Franck suppléant :	GAILLARD Philippe suppléant :	DUBREUIL Fernand suppléant :
LOUBIGNE	8-MELLE	ARDILLON Sylvain suppléant :	CHARTIER Julien suppléant :	RIMBAULT Daniel suppléant :
LOUBILLE	8-MELLE	THOMAS-COLLET Françoise suppléant :	COLLET Héliène suppléant :	ANDRE Gérard suppléant :
LUCHE-SUR-BRIOUX	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	METAIS Jacqueline suppléant :	FOUCHIER Serge suppléant :	COUTANT Christian suppléant :
LUSSERAY	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	VIOLLET Arnaud suppléant : PAIN Sabrina	LAIDET Chantal suppléant :	TRICOT Jean-Louis suppléant :
MAIRE-L'EVESCAULT	8-MELLE	BARILLOT Erwan suppléant :	MEUNIER Michèle suppléant :	MOYNET Yvette suppléant :
MAISONNAIS	8-MELLE	COUSSON Adeline suppléant :	BERGERON Louis suppléant :	AUGE Dominique suppléant :

annexe I à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifiée le 20 mai 2021

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
MARCILLE	8-MELLE	HILLAIRET Béatrice suppléant :	LAIDET Luc suppléant :	MUREAU Marie-Odile suppléant :
MARIGNY	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	BIRAUD Florian suppléant : SIONNET Christelle	PROUST Anne-Marie suppléant :	PAGENEAU Marie-Claude suppléant :
MELLERAN	8-MELLE	GIRARD Philippe suppléant :	RENAUD Lionnel suppléant :	BAUDIFFIER Michel suppléant :
MESSE	3-CELLES-SUR-BELLE	ARNAULT Samuel suppléant :	GUILLON Marie-Josèphe suppléant :	BOURRY Géraldine suppléant :
MONTALEMBERT	8-MELLE	GAUVIN Alain suppléant :	BUJON Yolaine suppléant :	PAIRAULT Eliane suppléant :
LA MOTHE-SAINT-HERAY	3-CELLES-SUR-BELLE	CREMAULT Gérard suppléant :	PETIT-RABIAN Simone suppléant :	COMTE Jeanine suppléant :
PAIZAY-LE-CHAPT	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	LEPINOUX Jean-Claude suppléant : JOLLIET Héléne	PETRAULT Jean-Luc suppléant : JOUBERT Danièle	BRENET Dany suppléant :
PAMPROUX	3-CELLES-SUR-BELLE	BIZARD Eric suppléant : MARTEAU Véronique	METAIS-FOUCHIER Mireille suppléant : DELAGÉ Odette	BALLU-BERTHELLEMY Yvelise suppléant : JORIGNE Michel
PERS	8-MELLE	RIVIERE Richard suppléant : PILARD Christophe	GUERIN Dany suppléant :	TERRISSE René suppléant :
PLAINE-D'ARGENSON	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	MOREAU Mathieu suppléant : POUVREAU Frédéric	FRADIN Yves suppléant :	GIBAULT Gaëtan suppléant :
PLIBOUX	8-MELLE	NORMAND Jérôme suppléant :	DOURY Jean-Louis suppléant :	ISETTI Marie-France suppléant :
PRAHECQ	14-PLAINE NIORTAISE	GABILLY Alain suppléant :	GOY Françoise suppléant :	DRABIK Jean-Joseph suppléant :

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
PRAILLES-LA-COUARDE	3-CELLES-SUR-BELLE	PALLUAU Vincent suppléant : TREFFOT Grégory	JUCHAULT Claude suppléant : PHELIPPEAU Jacques	ROUSSEAU Bernard suppléant :
PRIN-DEYRANCON	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	CLERE Anne suppléant : CORNU Claudette	SERVANT Françoise suppléant :	CANTEAU Jimmy suppléant :
LA ROCHEMARD	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	SOUCHARD Stéphane suppléant :	CAPELLE Monique suppléant :	COUTINOT Lionel suppléant :
ROM	3-CELLES-SUR-BELLE	ALBERT Matthieu suppléant : BOURLAUD Florence	GERAUD Gabriel suppléant : COLLON Bernard	EPINOUX Gérard suppléant :
ROMANS	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	RIDOUARD Christian suppléant :	MARSILLAC Maryse suppléant :	LIZOT Claudie suppléant :
SAINT-COUTANT	3-CELLES-SUR-BELLE	BOIRON Noëlle suppléant :	MORIN Francine suppléant :	GUERIN Yvette suppléant :
SAINTE-EANNE	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	TROUVE Fabienne suppléant : SUIRE Hubert	KHIAMI Eliane suppléant : GARAUULT Claude	DURAND Florence suppléant :
SAINT-GEORGES-DE-REX	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	GELOT Romain suppléant : SESE Christian	JAROS Michel suppléant :	JAMET Stéphane suppléant :
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE	14-PLAINE NIORTAISE	POTHIER Eugénie suppléant : GOY Daniel	MOTARD Jean-François suppléant : RIPOTON Véronique	RIVAUULT Annie suppléant :
SAINT-MARTIN-DE-SAINT-MAIXENT	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	CHANTREAU Michel suppléant : BRANDEAU Paulette	FORGET Marylène suppléant : BODIN Jacques	LAMBOURG Marc suppléant :
SAINT-MAXIRE	1-AUTIZE-EGRAY	RAYMOND Béatrice suppléant : FERRU Brigitte	OLLIVIER Françoise suppléant :	AUMOND Guy suppléant :
SAINTE-NEOMAYE	15-SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	LAMORT Patrick suppléant :	PROUST Magali suppléant :	FRAIGNEAU Sylviane suppléant :

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
SAINT-REMY	1-AUTIZE-EGRAY	VIVIER Luc suppléant : MASSE Jackie	BOUTIN Michèle suppléant :	MASSE Chantal suppléant :
SAIN-ROMANS-DES-CHAMPS	14-PLAINE NIORTAISE	DIAS David suppléant :	GAUFICHON Catherine suppléant :	POUGNARD Gilbert suppléant :
SAIN-ROMANS-LES-MELLE	8-MELLE	TREVISAN Elizabeth suppléant : YOU Colette	TALON Monique suppléant :	VANHAESEBROUCK Jean-Luc suppléant :
SAINTE-SOLINE	3-CELLES-SUR-BELLE	DHENIN Roselyne suppléant :	PIZON Dominique suppléant :	PERRAULT Gisèle suppléant :
SAINTE-VINCENT-LA-CHATRE	8-MELLE	BEGUIER Jérôme suppléant :	MARCHE Francis suppléant :	PROUST Madeleine suppléant :
SALLES	3-CELLES-SUR-BELLE	NIVAU Sophie suppléant :	RICOCHON Michèle suppléant :	BONNIN Jacky suppléant :
SANSAIS	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	LARCHER Florent suppléant :	BERNARDEAU Dominique GIRARD Daniel suppléant :	LAICHOIR Rabah suppléant :
SAUZE-VAUSSAIS	8-MELLE	BRUCHON Sylvie suppléant : BONNET Sylvie	TERRISSE Rémi suppléant :	SAPIN Jacques suppléant :
SCIECQ	1-AUTIZE-EGRAY	CHARNOLE Pascal suppléant :	GOURDIEN Hervé suppléant :	BECOT René suppléant :
SECONDIGNE-SUR-BELLE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	BERNARDIN Jocelyne suppléant :	SAUVAGET Dominique suppléant :	RIDEL Bertrand suppléant :
SELIGNE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	BROSSET Valérie suppléant :	ARNAUD Ginette suppléant :	BLANCHIER Claude suppléant :
SEPVRET	3-CELLES-SUR-BELLE	BARC Nathalie suppléant :	CLAUDE Anicet suppléant :	THEBAULT Michel suppléant :

annexe I à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifiée le 20 mai 2021

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
SODAN	3-CELLES-SUR-BELLE	BASTARD Jean-Marc suppléant : MINEAU Quentin	BERTIN Yannick suppléant : BONNEAU Cathy	CHAIGNE Dominique suppléant : LEGRIS Marie-Hélène
SOUVIGNE	15-SAINT-MAIXENT-LECOLE	DE LOYNES Bernard suppléant :	RAVAUD Claude suppléant :	ROUSSEAU Guy suppléant :
VALDELAUME	8-MELLE	BABIN Etienne suppléant : FRAGNEAU Monique	SAUVENT Monique suppléant : VEZINAT Yolande	DENIS Claudine suppléant : ROY Claude
VALLANS	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	CAILLAUD Laurent suppléant :	HALGAN Michel suppléant :	RICHAUDEAU Lucette suppléant :
VANCAIS	3-CELLES-SUR-BELLE	FOUQUAULT Philippe suppléant : TEMPE Philippe	BARRAULT Franck suppléant :	PERONNEAU Agnès suppléant :
LE-VANNEAU-IRLEAU	5-FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	MORIN Patrick suppléant :	RENOU Jean-Marc suppléant :	AUDEBRAND Serge suppléant :
VANZAY	3-CELLES-SUR-BELLE	GAYOT Jean-François suppléant :	PIN Hélène suppléant :	GIRARD Jocelyne suppléant :
VERNOUX-SUR-BOUTTONNE	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	BRIQUET Philippe suppléant : MARTIN Pierrette	MIOT Philippe suppléant :	GAUVIN Yves suppléant :
LE VERT	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	MALVAUD Alexandre suppléant :	MARTINEAU Chantal suppléant :	BLANCHON Jean-Claude suppléant :
VILLEFOLLET	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	GIRAudeau Alain suppléant :	MOTARD Jean-Pierre suppléant :	CHOTUBIEC Maryline suppléant :
VILLEMAMIN	8-MELLE	PIGNOUX Elise suppléant :	MICHELET Jean-Claude suppléant :	RICHARD Dolorès suppléant :
VILLIERS-EN-BOIS	9-MIGNON-ET-BOUTTONNE	CORNUAU Jean-Etienne suppléant :	AYRAULT Joëlle suppléant :	MARTEAU Pascal suppléant :

annexe I à l'arrêté du 27 janvier 2021 modifiée le 20 mai 2021

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS ET COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

COMMUNES	CANTON	CONSEILLER MUNICIPAL	DELEGUE DE L'ADMINISTRATION	DELEGUE DU TRIBUNAL
VILLIERS-EN-PLAINE	1-AUTIZE-EGRAY	VOUHE Paul suppléant : THORREE Fabienne	MOINEAUD Nicole suppléant :	PINEAU Sergine suppléant :
VILLIERS-SUR-CHIZE	9-MIGNON-ET-BOUTONNE	GENDET Françoise suppléant : FEVEZ Alfred	GILLIER Bernard suppléant : VINCENT Sylviane	GALLARD Maurice suppléant :
VOUILLE	14-PLAINE NIORTAISE	DEHAIL-BOURGAUX Dominique suppléant : FERJOU Grégory	RAMBAUD Brigitte suppléant :	BONNEAU Anne suppléant :

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNES	CANTON	MEMBRES	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
AIFFRES	-14 PLAINE NIORTAISE	titulaire	GIRARD Claudette	GABILLY Valérie	
		suppléant			
		titulaire	BRAULT Jacques	BRAILLON Patrick	
AZAY-LE-BRULÉ	-15 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	titulaire	GUESDON Bernard	VILLANNEAU Karine	
		suppléant			
		titulaire	MILLET Eric	BOUCROT Grégory	
BEAUVOIR-SUR-NIORT	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire	GIRAUD Christelle		
		suppléant			
		titulaire	THOMAS Cécile	BERNARDEAU Vilmont	
BESSINES	-5 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	titulaire	BERGER Dominique		
		suppléant	CARRERE Emmanuelle	RAGUENAUD Rémy	
		titulaire	GALLOIS Patricia		
BRIOUX-SUR-BOUTONNE	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire	MASSIEU BOISSINOT Lynda		
		suppléant			
		titulaire	BRUANT Marc	THOMAS Patrick	
CELLES-SUR-BELLE	-3 CELLES-SUR-BELLE	titulaire	CHATÉLIER Jérôme		
		suppléant	ROUSSEAU Noëlle	GOUBAND Laurence	
		titulaire	EYMARD Bernadette		
BRIOUX-SUR-BOUTONNE	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire	FROMENT Frédéric		
		suppléant			
		titulaire	AUTAIN Richard	BERNIER Christine	GUION Annie
CELLES-SUR-BELLE	-3 CELLES-SUR-BELLE	titulaire	GEOFFROY Maryline		
		suppléant			
		titulaire	BOUTEILLER Jean-François	PICARD Christian	
CELLES-SUR-BELLE	-3 CELLES-SUR-BELLE	titulaire	BERTHONNEAU Frédéric		
		suppléant			
		titulaire	JAGOUX Sylvie	BEDON Christine	
CELLES-SUR-BELLE	-3 CELLES-SUR-BELLE	titulaire	LEON-HENRI Aurélie		
		suppléant			
		titulaire			

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNES	CANTON	MEMBRES	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
CHAURAY	-14 PLAINE NIORTAISE	titulaire	FRADIN Jacqueline	CHAIGNE Sylvie	LOUSTAUNAU Christian QUESNEL Claude
		suppléant	BURGAUD Françoise	RAMEAUX Thierry	
LA CRECHE	-15 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	titulaire	OSMOND Michelle	HAVETTE Héliène GUITARD Sébastien OMBRET Catherine DUPUIS Sylvie	
		suppléant	DOUBLEAU Pascal		
		titulaire	RICHECOEUR Claire		
		suppléant	GIRARD Pascal		
		titulaire	GARREAU Catherine		
		suppléant	BARANGER David		
ECHIRE	-14 PLAINE NIORTAISE	titulaire	MAILLOU Yannick	REUILLOU Cyril MENARD Julie	
		suppléant	DELANEAU Elodie		
		titulaire	MATHIEU Lucile		
		suppléant	GUILLIOT BOZIER Elodie		
FORS	-5 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	titulaire	GIRAUD Jean-Michel	GOGUET Pascal VIGNAUD Irène	
		suppléant	POUGNAND Mathieu		
		titulaire	DEBERNARD Magalie		
		suppléant	SABOURIN Hervé		
		titulaire	POUGNARD Julia		
		suppléant	BERNARD Peggy		
MAGNE	-5 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	titulaire	VALLET Jean-Claude	ADAM Bernard DAMBRINE Catherine FICHET Eric ANDREU Véronique	
		suppléant	BODET Roger		
		titulaire	GUILBOT Bernard		
		suppléant	DUQUEROUX Franck		
MAUZE-SUR-LE-MIGNON	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire	CHAUVET Françoise	LE CUZIAT Juliette BERNARD Jonathan	
		suppléant	HAGNIER Maryse		
		titulaire	BOUJX Marie-Françoise		
		suppléant	FUENTES Enrique		
		titulaire	BONACCHI Nicole		
		suppléant	IDIER Marie-Christine		
		titulaire	PAUPERT Alain		
		suppléant	DOBBELS Bertrand		

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNES	CANTON	MEMBRES	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
MELLE	-8 MELLE	titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant	COUTINEAU Liliane BILLAUD Line GIRAULT Anne OUVRARD Pierre HERBOUT Bruno BOURSIER Virginie OBADIA Diana	SABOURIN BENELHADJ Muriel PENIGNAUD Jean-Christophe	ELIARD BASSEREAU Véronique
NANTEUIL	-15 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	titulaire suppléant titulaire suppléant	ROLLANDEAU Nadine MEUNIER Gilles	SAINTON Jean-Paul	GALLES Damien
NIORT	-14 PLAINE NIORTAISE	titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant	MILLASSEAU Marie-Paule NADAL Aurore GUYON François	MATHIEU Sébastien	JEZEQUEL Yann
PERIGNE	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant	MARTIN Christian MOREAU Sylvie DAMPURE Marie-Claude CLERIL Marie BEVIN Christine SILVAIN Héléne GUERIT Fabrice	CONSTANTIN Cécilia ROSART Matthieu	PREVOTE Jean-Claude
SAINT-GELAIS	-14 PLAINE NIORTAISE	titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant	JEAN-BAPTISTE Céline BOUGRAND Mathieu	RENAUD Daniel	
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire suppléant titulaire suppléant titulaire suppléant	DONNER Isabelle ROGOSKI Christophe ROUILLON Frédéric MATHE Clément	BREMAUD Dany SPRIET Catherine LEBLOND Patrick MORILLON Christophe	

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS

COMMUNES	CANTON	MEMBRES	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	CONSEILLERS MUNICIPAUX appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	-15 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	titulaire	MOULIN Nadine	PETRAULT Thierry	SASTRE Olivier
		suppléant	ROCHEFORT Bénédicte		
SAINT-SYMPHORIEN	-5 FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	titulaire	AIME Samuel		
		suppléant	AUDE Jean-Philippe	LE YONDRÉ Françoise	
		titulaire	BAUMARD Cyril	RAMBAUD Didier	
		suppléant	BERNARD Valérie	GUIGUET Damien	
		titulaire	BOURDEAU Stéphanie	PACAULT Nathalie	
SAIVRES	-15 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	suppléant	CHARRUAUD Claire		
		titulaire	PARPAY BLOUIN Aude		
		suppléant	MARAI Patrick	PAPOT Rémi	
		titulaire	BOUTIN Olivier	CHOLLET Patricia	
		suppléant	SABOUREAU Jean-Claude	SOUCHARD Florent	
VAL-DU-MIGNON	-9 MIGNON-ET-BOUTONNE	titulaire	PAPOT Betty		
		suppléant	DUPUIS Isabelle		
		titulaire	VERGE Louise	MENNEGUERRE Jean-Luc	
		suppléant	CONSTANTIN Jocelyne		
		titulaire	WIERZICKI Nadine	TEILLET Philippe	
		suppléant	PETORIN François		
		titulaire			
		suppléant			

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2021-05-21-00001

Arrêté de dérogation au repos hebdomadaire
dominical du 21 mai 2021

Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail, des Solidarités et de la Protection
des Populations - DDETSPP

ARRÊTÉ DE DÉROGATION AU REPOS HEBDOMADAIRE DOMINICAL

Le préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du travail et notamment ses articles L 3132-20 à L 3132-23, L 3132-25-3 et L 3132-25-4 ainsi que les articles R 3132-16 à R 3132-20-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République en date du 15 janvier 2020 portant nomination de Monsieur Emmanuel AUBRY, en qualité de préfet des Deux-Sèvres ;

Vu les demandes présentées :

- les 11 et 17 mai 2021 par l'organisation professionnelle nationale « Alliance du Commerce », en vue d'obtenir une dérogation aux repos hebdomadaires des 23 et 30 mai ainsi qu'à ceux des 6, 13, 20 et 27 juin 2021, pour les salariés volontaires des grands magasins, magasins populaires (ou multi commerces), enseignes à succursales de l'habillement et de la chaussure des communes des Deux-Sèvres ;
- le 11 mai 2021 par la Fédération des Commerces et de la Distribution (FED) et la Fédération des Commerces de l'Épicerie de Proximité (FECF) en vue d'obtenir une dérogation aux repos hebdomadaires des 23 et 30 mai ainsi qu'à ceux des 6, 13, 20 et 27 juin 2021 ;
- le 12 mai 2021 par les 5 magasins NOZ du département des Deux-Sèvres en vue d'obtenir une dérogation aux repos hebdomadaires des 23 et 30 mai, des 6, 13, 20 et 27 juin 2021 ainsi que des 4, 11 et 18 juillet 2021 ;
- le 19 mai 2021 par le responsable territorial du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), en vue d'obtenir une dérogation aux repos hebdomadaires des deux derniers dimanches de mai et des dimanches de juin 2021, pour les professionnels du commerce, de la réparation automobile ainsi que les auto-écoles ;

Après consultation de :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Deux-Sèvres,
- le MEDEF des Deux-Sèvres,
- l'Union des Entreprises de Proximité (U2p) Deux-Sèvres,
- la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) Deux-Sèvres,
- l'Union Départementale de la Confédération Générale du Travail (CGT),
- l'Union Départementale du syndicat Force Ouvrière (FO),
- l'Union Départementale de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT),
- l'Union Départementale de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC),
- l'Union Départementale de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) ;

Vu les avis favorables de la CCI, du MEDEF, de la CFE-CGC et de l'U2P en date des 17 et 18 mai 2021 ;

./...

Considérant que ces demandes de dérogation sont motivées par les circonstances exceptionnelles constituées par la fin des périodes de confinement, de fermetures administratives et de couvre-feu à 19h00, observées en avril et mai 2021, qui imposent de lisser au maximum sur l'ensemble des jours de la semaine, les flux de clients présents, avec les salariés, dans les locaux et lieux clos, dans un contexte sanitaire caractérisé par un niveau encore élevé de circulation du virus ;

Considérant que durant l'année 2020 et le début 2021, les commerces affirment avoir connu en moyenne une perte d'activité de 20% consécutive à la crise sanitaire et aux trois périodes de confinement et de fermetures administratives imposés ;

Considérant enfin que la période récente et ses contraintes sanitaires ont fait apparaître certaines tensions sur les capacités de formation et les places d'examen au permis de conduire alors que l'acquisition d'autonomie de mobilité est un enjeu fort de l'emploi des jeunes dans le département des Deux-Sèvres ;

Sur proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations :

ARRÊTE

Article 1er : Les établissements commerciaux non visés par une autorisation accordée par les maires des communes du département, au titre des dispositions de l'article L3132-26 ainsi que les auto-écoles, sont autorisés à fixer le repos de leurs salariés un autre jour que les dimanches 23 et 30 mai et les dimanches 6, 13, 20 et 27 juin 2021.


Article 2 : Cette possibilité de dérogation ne concerne pas les établissements de réparation automobile, dont les ateliers sont interdits au public.

Article 3 : Cette possibilité de dérogation est étendue à l'ensemble des établissements des localités du département dans lesquelles il n'existe pas de décision municipale autorisant l'ouverture durant les dimanches concernés.

Article 4 : Les dispositions prévues aux articles 1er et 3 ne dispensent pas l'employeur d'accorder le repos hebdomadaire du personnel conformément à la réglementation en vigueur. Les salariés volontaires pour travailler le dimanche se verront octroyées les garanties et contreparties prévues aux articles L 3132-25-3 et L 3132-25-4 du code du travail.

Article 5 : Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Niort, le **21 MAI 2021**



Emmanuel AUBRY

La présente décision est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

➤ Soit par un recours hiérarchique devant la Ministre du travail - Direction générale du travail- Bureau des recours – 39/43, Quai André Citroën 75902 Paris cedex 15 (joindre une copie de la décision).

➤ Soit en formant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers - 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS. Le tribunal administratif peut être saisi sur l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.